

15.00 crédits


45.0 h + 22.5 h

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité ne peut être prise qu'en fin de formation.
Thèmes abordés	<p><b>Pour le stage :</b></p> <p>Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant-e stagiaire sera mis en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique de la discipline, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe.</p> <p>Dans ces situations professionnelles, l'étudiant-e stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par ex. de l'observation de l'institution scolaire, des activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, de la participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...).</p> <p><b>Pour le séminaire d'accompagnement des stages :</b></p> <p>Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b>Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement</b></p> <p>« A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et incarner les différentes dimensions du métier d'enseignant-e ;</li> <li>• Concevoir des dispositifs d'enseignement, de les tester, de les évaluer et de les réguler ;</li> </ul> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui guident l'action pédagogique ;</li> <li>• Mettre en œuvre des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession : établir une relation pédagogique positive avec les élèves, adopter un positionnement adéquat avec l'élève, s'insérer dans une équipe pédagogique ;</li> <li>• Porter un regard réflexif sur ses pratiques et se mettre en projet de développement professionnel. »</li> </ul> <p><b>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel de compétences du programme</b></p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des acquis d'apprentissage suivants :</p> <p><b>AA.1. Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel</b></p> <p>AA.1.1. agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;</p> <p>AA.1.2. comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres ontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;</p> <p>2</p> <p>AA.1.3. analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :</p> <p>AA.1.3.1. s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;</p> <p>AA.1.3.2. faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection ;</p> <p>AA.1.4. maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.</p> <p><b>AA.2. Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective</b></p>

	<p>AA.2.1. s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;</p> <p>AA.2.2. identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;</p> <p>AA.2.3. contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.</p> <p><b>AA3. Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive.</b></p> <p>AA.3.1. maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;</p> <p>AA.3.2. maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modes et théories de l'enseignement ;</p> <p>AA.3.3. maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liées à la profession ;</p> <p>AA.3.4. prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;</p> <p>AA.3.5. agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :</p> <p>AA.3.5.1. la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;</p> <p>AA.3.5.2. la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;</p> <p>AA.3.5.3. la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;</p> <p>AA.3.5.4. la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il y a lieu, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;</p> <p>AA.3.5.5. la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;</p> <p>AA.3.6. maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;</p> <p>AA.3.7. prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;</p> <p>AA.3.8. créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;</p> <p>AA.3.9. gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.</p> <p><b>AA4. Les compétences du praticien réflexif</b></p> <p>AA.4.1. lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;</p> <p>AA.4.2. mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;</p> <p>AA.4.3. construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Dans le cadre de ce cours, les étudiants sont évalués de plusieurs manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'évaluation continue qui portera sur les travaux et présentation à réaliser lors des séminaires (40 % de la note finale). Cette partie de note servira pour chaque session et ne pourra pas être représentée ;</li> <li>• un examen oral au cours duquel l'étudiant devra réaliser la présentation de son rapport de stage selon les modalités explicitées au séminaire (40 % de la note finale) ;</li> <li>• le rapport du stage d'observation, à remettre en fin du second quadrimestre (20 %).</li> </ul> <p>Étant donné les méthodes d'enseignement mises en place et les modes d'évaluation choisis, La présence régulière aux activités d'enseignement est obligatoire.</p> <p>L'absence à plus de trois activités consécutives ou à un total de cinq activités sera considérée comme une présence non régulière. En vertu de l'article 72 du règlement des examens et des études, le titulaire du cours se réserve le droit de demander au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à son unité d'enseignement pour un.e étudiant.e dont la présence n'aura pas été régulière.</p>

Méthodes d'enseignement	<p>Les méthodes d'enseignement sont celles préconisées dans l'enseignement secondaire : cours magistraux, travaux de groupe, présentation d'étudiants, classes inversées...</p> <p>L'enseignement se base sur une participation active des étudiants lors des différents séminaires.</p>
Contenu	<p>Lors des séminaires d'accompagnement, les thèmes suivants vont être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formalités, attendus et évaluation stage (vademeccum)</li> <li>• Identité enseignante (représentations du métier, etc.)</li> <li>• Préparation de l'observation en classe (gestes professionnels de Bucheton notamment)</li> <li>• Préparation de l'observation hors classe (conseil de classe, réunions de parents, etc.)</li> <li>• Analyse des pratiques - Dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales, organisationnelles – analyse de vidéos (Néopass) mais aussi autoévaluation de ses compétences didactiques et pédagogiques</li> <li>• Critiques de manuels scolaires – sites internet – séquences en ligne</li> <li>• Atelier de formation pratique (préparation de séquences d'enseignement mais aussi amélioration de séquence donnée en stage)</li> <li>• Posture réflexive (moment de feedback et analyse de situations critiques)</li> </ul> <p>Cette UE comprend également un stage a effectué dans l'enseignement de transition et qualifiant. Lors du stage, l'étudiant-e-stagiaire veillera à recourir à l'usage du numérique (abordé dans le cadre de l'UE de didactique de la géographie).</p>
Ressources en ligne	sur MoodleUCL, sigle LGEO2350.
Autres infos	Enseignement complémentaire de celui de la didactique de la géographie (LGEO2320), à suivre en parallèle ou postérieurement à ce dernier.
Faculté ou entité en charge:	SC

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en enseignement section 4 : géographie	GEOG2M4	15		
Master [60] en enseignement section 5 : géographie	GEOG2M5	15		